

## Procuration

(donnée au courtier immobilier mandataire)

Par la présente :

J'autorise \_\_\_\_\_  
(courtier immobilier mandataire)

**À mandater Cusson & Létourneau arpenteurs-géomètres pour la réalisation du certificat de localisation de ma propriété.**

Les honoraires seront confirmés par courriel dans l'acceptation personnelle du mandat par l'arpenteur-géomètre.

Je reconnais être pleinement responsable du paiement de ces honoraires à Cusson & Létourneau arpenteurs-géomètres.

Le paiement deviendra exigible à compter du moment où le certificat de localisation sera terminé. Un délai de paiement peut être octroyé jusqu'au moment de la vente ou jusqu'à la fin du contrat de courtage s'il n'y a pas eu de vente, sans jamais dépasser un délai maximum de 6 mois à partir de la signature de cette procuration.

Signé à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(ville) (date)

\_\_\_\_\_  
(nom du propriétaire)

\_\_\_\_\_  
(nom du propriétaire)

\_\_\_\_\_  
(signature)

\_\_\_\_\_  
(signature)

**Adresse courriel du propriétaire : \_\_\_\_\_**  
(pour recevoir l'acceptation personnelle du mandat par l'arpenteur-géomètre)